

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez de MESLAY-DU-MAINE, sous la présidence de M. BOULAY, Maire.

**Présents:** M. BOULAY, Mme BELLANGER, M. BRAULT, M. COUSIN, Mme FORET, M. FRICOT, M. GANDON, M. GAUDREE, Mme GAUTIER, M GERBOUIN, M. GUITER, Mme JARDIN, Mme JOHAN, Mme MEZIERE, Mme MOREAU Marie-Françoise, Mme MOREAU Vanessa, Mme SUREAU, Mme TAUNAI, Conseillers municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir :** M. CAUCHOIS a donné pouvoir à M BOULAY, M. POULAIN a donné pouvoir à Mme TAUNAI, Mme LESAGE a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise MOREAU, M. JOUET a donné pouvoir à M. BOULAY

**Absent :** M. HULOT

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à la nomination d'un secrétaire parmi les membres du conseil : Madame Aurélie MEZIERE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Approbation du PV de Conseil Municipal du 24 juin 2021 :** Le procès-verbal a été validé à l'unanimité.

### Validation d'ajout à l'ordre du jour :

- **Création d'un poste d'adjoint technique non permanent du 09/07/2021 au 31/08/2022**

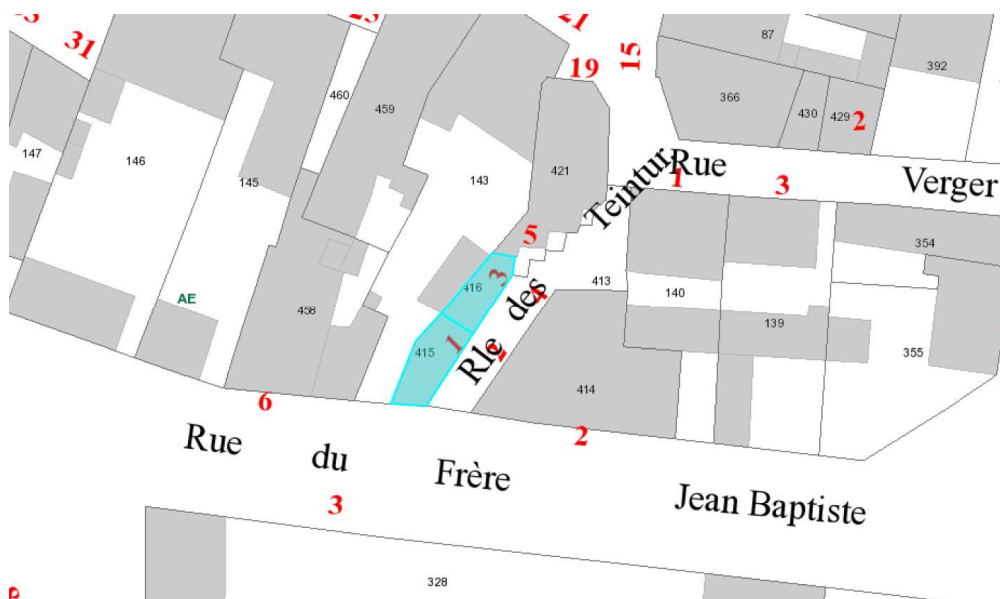
### **DECISIONS DU MAIRE**

**N°2021-042 :** La commune accepte le devis de l'entreprise BREILLON BERTRON de Saint-Berthevin (53) concernant l'achat d'une épareuse de marque MAROLIN pour un montant de 16 872.50 € HT.

**N°2021-043 :** La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, allée du Château, n°11, cadastrée section AI n°458.



**N°2021-044** : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur les propriétés sises à MESLAY-DU-MAINE, ruelle des Teinturiers, n°1 et 3, cadastrées section AE n°415 et 416.



### PROMOTION ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

#### Compte rendu de la commission du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Etaient présentes : Véronique JARDIN, Anne-Flore JOHAN, Marylène LESAGE, Aurélie MEZIERE, Huguette GAUTIER, Françoise MOREAU et Marie HOUDAYER (agent chargé de la communication)

Etait absent excusé Frédéric JOUET

#### • Bulletin

- Distribution du numéro été 2021 : Problème d'accès (récurrent) à certaines boîtes aux lettres -> penser à sonner pour se faire ouvrir la porte dans les collectifs
- RV avec Alban CHAUVÉAU (responsable de la communication à la CCPMG) -> mutualisation validée lors du dernier CM.
  - Planning proposé
    - Fin août proposition d'une maquette avec plusieurs modèles de mises en page
    - AR -> début octobre pour validation
    - En parallèle, rédaction des textes et choix des photos -> début novembre
    - BAT fin novembre
- Caractéristiques de la future maquette (à partir des propositions d'Alban)
  - Titre proposé: **Meslay, le Mag**
  - Format **A4** proposé (le format actuel étant un peu plus grand)
  - **16 pages**
  - Couverture : **1 seule photo portant sur le zoom + 1 ou 2 rubriques** **ATTENTION** à la qualité de la photo
  - Privilégier un papier recyclé
- 2 magazines / an -> pas de nécessité d'avoir 2 maquettes (coloris) différents
- **PROPOSITIONS DE RUBRIQUES**
- Edito

- Sommaire
- Infos pratiques tél, services mairie, planning ouvertures des samedis, vacances...
- PV CM
- Tribunes
- Etat civil -> Ajouter un mot d'intro pour chaque partie (ils se sont dit oui...). Faut-il indiquer les dates ?
- Economie -> mise en valeur des commerces et services. Ajouter des titres, par ex : de nombreuses entreprises choisissent Meslay pour s'installer. Trouvez la réponse locale à vos besoins...
- Nouvelles rubriques : Bien être, santé, logements, loisirs ?
- Présentation plus développée d'une commission en particulier au fil des numéros (6 ou 7 commissions -> 3-4 années) pour montrer à quoi on sert concrètement et comment on travaille
- Actualité de la commune à travers les travaux des différentes commissions
- Page santé -> prévention (voir avec L Simon)
- Acteurs santé – bien-être -> offre sur Meslay
- Dossier sur les pompiers (interventions)
- Equipements sur Meslay (station épuration,)
- Consommer local ? ce qui existe sur Meslay
- Ludothèque
- Page jeux ?
- Journal des assos (avec un zoom sur une asso) ou un agenda ?
  - **Magazine HIVER 2021**
    - Mémo sur les modalités des élections (inscriptions, procurations...)
    - promotion de notre nouveau site web
    - Dernière de couv : carte de vœux ?
- MAQUETTES PAGES
- -> Propositions 2 maquettes- pages types récurrentes pour l'Edito, le sommaire, les infos pratiques et les PV CM + Etat civil
- + 4 ou 5 modèles de mise en page – on choisira le modèle qui convient pour chaque page en fonction du contenu
- **Site internet**
  - tous les contenus ont été transmis ; d'ici 1 mois 1er transfert du futur site.
  - Suggestion d'Alban de changer de nom de domaine ville-meslaydumaine.fr actuellement -> **meslay-du-maine.fr.**
  - La difficulté va être de récupérer le registrar (code accès au nom de domaine) auprès d'Orange Business -> Opération en cours
- **Illuminations** -> présentation des éléments choisis cf. catalogue
  - société Leblanc retenue avec un contrat de 3ans. Nouvelle illumination à la Place du Marché, Espace Meslinois et École Fratellini.
  - Suppression du Père Noel et solliciter Espace meslinois pour réaliser une cabane avec possibilité de faire des photos.
  - **Promotion nouveau logo + goodies** à distribuer lors des manifestations sportives ou autres
  - Actuellement sac plastique pour ranger chaussures de sport
  - Rencontre avec KDOOffice – demande de produits fabriqués en France ou en Europe – en attente de devis
    - Proposition crayons, stylos, porte jeton
  - La commission suggère
    - Cendrier de poche
    - Lampe de poche
    - Porte clé + jeton plat
    - Crayons de couleurs
    - Clé USB

- Cadeaux mariage -> quel choix ? actuellement 2 flûtes à champagne
  - Livre d'or connecté avec smartphone
  - Parure stylos
  - Smart box locale, mais attention beaucoup de mariés n'habitent pas à Meslay
  - Parure crayons + clé USB

*Madame TAUNAIIS précise qu'il faut être vigilant de la provenance des produits, il est essentiel de prendre en compte l'écologie. Madame M. Françoise MOREAU informe que les produits demandés proviendront de la France ou de l'Europe.*

- **Papier à en-tête, enveloppes** devis en cours
  - Papier à en-tête -> penser à mettre le nouveau logo sur les convocations numériques et divers compte-rendu
  - Filigrane -> pas nécessaire
  - Les agents ne souhaitent pas de filigrane, ni la mention 'MAIRIE' sur le papier
  - Choix N°2 validé sans le filigrane
- **Drapeaux** en cours -> commande en cours
- **Affiches panneaux sucettes** – actuellement demande affichage Festival Arts Sacrés Evron, Championnat Swingolf
  - Création d'affiches "la commune vous souhaite un bel été"
  - Ou "Ayez le bon réflexe, passez par nos commerces !" pour valoriser le commerce local
- **Plan de Meslay** projet en cours avec impression de 2000 plans papier à distribuer + création d'un ou deux panneaux pour installer en centre-ville (place du Marché et Esplanade des Grands Jardins)

*Madame TAUNAIIS s'interroge sur le fait que des affiches pour un évènement à Evron soient apposées dans les panneaux sucettes, alors que la charte de communication ne permet d'afficher que des évènements sur le territoire de la Communauté de Communes. Madame M. Françoise MOREAU répond qu'aucune autre demande n'a été formulée et donc exceptionnellement celle-ci a été accordée pour ne pas laisser les panneaux vides.*

*Madame TAUNAIIS précise que de nombreux affichages aux entrées de ville non réglementaires sont récurrents. Les élus sont vigilants et les panneaux sont enlevés par les services techniques lorsqu'aucune demande n'a été effectuée et aussi en cas de non-conformité.*

## **ENFANCE, FAMILLE, SOLIDARITE**

### **Compte rendu du conseil d'école Annie Fratellini du 17 juin 2021**

*Début du conseil d'école : 18h40*

#### **Personnes présentes :**

Enseignantes : Isabelle LAUZIER, Gaëlle DESPINASSE, Carine LERAY, Emilie PORCHER

Représentants de parents : Mme CHATELAIN, Mme DUJARDIN, Mme GILLET, Mme CLERMONT, Mme PERTHUE.

Représentante du conseil d'école pour la municipalité : Mme FORET, Mme BELLANGER.

Le Maire : Mr BOULAY

**Excusées :** Mme CAILLEAU : Inspectrice de l'Education Nationale, Mme FOURGEAUD : DDEN, Manon LE GUEN : enseignante

#### **1) Rentrée 2021 :**

Effectifs de cette année (2020-2021) = 100 élèves

TPS : 14 ; PS : 22 ; MS : 38 ; GS : 26 qui partent au CP à la rentrée de 2021.

Prévisions pour la rentrée de septembre 2021 :

- TPS : 5 qui fréquenteront dès septembre + 6 qui arriveront en janvier

- PS : 19

- MS : 24

- GS : 39

Effectif de 87 pour septembre 2021, 93 en janvier 2022.

Manon et Gaëlle quittent le poste à la fin de l'année scolaire, Mme PECHE Mylène sera sur le poste à partir de septembre. Avant les vacances, la répartition sera connue pour les parents.

## **2) Règlement intérieur :**

Changement de rythme de l'école à la rentrée à passage à 4 jours par semaine (voté lors du 2ème Conseil d'école), la validation par les services académiques se fera à la fin de l'année scolaire. Les horaires doivent être modifiés dans le nouveau règlement intérieur adressé à la rentrée :

- le matin : 8h45-12h00 avec ouverture des portes 10 minutes avant

- l'après-midi : 13h45-16h30 avec ouverture des portes 10 minutes avant. Ce qui correspond aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire.

Décloisonnement pour les GS en début d'après-midi pendant la sieste des petits avec toutes les enseignantes, avec l'espoir d'avoir l'intervention de Lire et Faire lire.

Toujours les 2 services de cantine : 1<sup>er</sup> service de 11h45 à 12h30, 2<sup>ème</sup> service : 12h20 à 13h30. 15 minutes de récréation après la cantine.

Accueil proposé le mercredi matin à l'espace de loisirs. Le dossier est en train d'être préparé à la mairie, avec plus de détails d'ici la fin de l'année scolaire. Les horaires de l'accueil périscolaire ne changeront pas.

## **3) Projets éducatifs :**

**Bilan des projets de l'année 2020-2021** : Thème de l'environnement : découvrir la nature environnante, parler le recyclage des déchets.

- Sortie nature : jeudi 27 mai avec le CPIE de la Mayenne, avec un animateur spécialisé environnement sur le chemin pédestre.

- Sortie au refuge de l'Arche le 10 juin.

- Sortie le 24 juin au Château des Arcis à exposition d'artistes, cela donne l'occasion aux enfants de rencontrer des œuvres d'art et aussi d'en produire en fonction du thème de l'année. Les productions des élèves sont exposées et mises en valeur dans une salle du château.

- Mercredi 30 juin : fête du « 100ème jour d'école » (depuis le début de l'année 2021) : fête conviviale avec les enfants, car fête d'école compliquée à mettre en œuvre cette année. Animations autour du 100 dans la cour, jeux d'adresse, activités. Quelques membres de L'Association des Parents d'Elèves ainsi que quelques parents nous aideront à tenir les stands de différents jeux (pêche à la ligne, aux canards, avec lots pour les enfants). Goûter offert par l'APE.

- Sortie « Nettoyons la nature » classe de Carine reprogrammée au jeudi 1er juillet.

### **- Projets reconduits à la rentrée :**

→ Association « Lire et faire lire » : activités lecture avec les GS en début d'après-midi

→ Septembre : concours d'attelage à l'hippodrome de Meslay (10 septembre) : concours de dessin avec possibilité d'assister à la compétition. Rencontre avec un éleveur le 6 septembre à l'école pour préparer la sortie.

→ Jeux de société avec les classes de CM de René Cassin et les parents, qui n'auront plus lieu le mercredi matin mais à un autre moment dans la semaine

→ projets musique avec l'école de musique de Meslay du Maine

- Semaine académique de la maternelle en novembre : programmée par le département : permet d'ouvrir les classes aux parents
- Décembre : spectacle de Noël à la salle socio-culturelle
- Janvier : rallye lecture pour les GS : liaison avec le CP : activités de lecture
- Février : carnaval
- Mars : portes ouvertes de l'école

#### **4) Bilan projet d'école 2018/2022 :**

Ecrit pour 2018-2022 avec bilan à faire chaque année :

2 axes :

- coéducation avec les familles : instaurer un climat scolaire positif, valoriser l'enseignement explicite, mise en place d'un « dispositif passerelle » avec la volonté de mise en place d'une « classe passerelle » qui n'a pas abouti
- sécuriser les transitions : innovation pédagogique : création de groupes de besoins en fonction des difficultés des élèves. Dispositif « passerelle » pour la classe de TPS/PS, liaison GS/CP : rencontres régulières et activités conjointes avec les élèves de CP de l'école René Cassin. Ces actions ont été mises en place et validées.

#### **5) PPMS :** Plan particulier de mise en sûreté :

Exercices incendie (septembre et juin), intrusion attentat (13/10), confinement (pas fait cette année car il faut éviter les brassages entre les classes).

Urgence sécurité : porte d'entrée du hall à sécuriser. Réponse de la mairie : une société a été contactée, attente de l'intervention des professionnels.

#### **6) Investissement 2021 :**

Demande de renouvellement du matériel informatique de l'école : écran interactif dans les classes + 3 ordinateurs portable + 3 vidéoprojecteurs interactifs.

Pas de budget investissement voté pour la maternelle car la priorité a été de répondre au dispositif proposé par le gouvernement avec une subvention de 70% accordée. La Municipalité aura à sa charge les 30% restants.

Cette année une subvention était proposée par l'Etat pour les écoles élémentaires : le matériel informatique va donc être renouvelé à la rentrée pour l'école élémentaire René Cassin, qui devrait transmettre le matériel dont ils n'ont plus besoin à l'école maternelle.

#### **7) Travaux :**

- peinture des classes
- Sous bassement des couloirs
- Fermeture de la porte d'entrée
- Grande étagère pour le hall pour installer la maquette du cirque
- Crochets pour suspendre les vélos dans le garage

→ réparer les vélos cassés dans les classes

+ Réparation dans chaque classe à communiquer à la mairie.

**8) Communication avec les familles :** la mairie annonce la création d'une plaquette présentant les services de jeunesse de la commune pour les familles.

### **9) Questions des familles :**

Pas de questions remontées des familles.

**10) Projets de la mairie :** création d'une ludothèque, création d'un poste d'agent d'accueil à l'espace Meslinois. Ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi matin. Réorganisation de l'ensemble des horaires du personnel.

Accueil des enfants le mercredi matin à l'accueil de loisirs : animateurs + 1 ATSEM présente toute la journée.

*Madame FORET précise que les enseignants souhaitent garder les barrières de couleur.*

*Fin du conseil d'école : 20h15*

## **Compte rendu du conseil d'école René Cassin du 22 juin 2021**

Etaient présents : les parents d'élèves : Mme GILLET, Mme LETILLY-PENDU, Mme VAJOU, Mme BIGNON,  
Les enseignants : Mme GUEDON, Mme PELE, Mme DEPRES, Mme LALLEMAND, Mme TONNELIER, M BARRIER et M. BIELA,  
Municipalité : Mme FORET (conseillère municipale)

Etaient excusés : Mme MOREAU (conseillère municipale), M. BOULAY (Maire), Mme RENOU, Mme MASSON, Mme GUITTOIS, Mme PAVIET, Mme BARON, Mme LEMONNIER, M PIAULET, M QUESNE (parents d'élèves), Mme CAILLEAU (IEN), Mme FOURGEAUD (DDEN)  
18h35 le conseil d'école débute.

### **I. Bilan de l'année :**

Cette année aura été encore particulière avec l'épidémie.

Chaque classe a vécu en groupe classe durant toute l'année scolaire, pas de récréations mélangées, pas de mélange lors des NAP. Pas de conflits rencontrés, bon comportement des élèves.

Une seule classe a été fermée pendant une semaine.

Beaucoup d'actions, d'interventions, de projets ont été annulés durant l'année.

Durant la dernière période ont pu être conservés :

- l'intervention voile pour la classe de CM1/CM2 de Mme PELÉ ainsi que les régates voile pour les 2 classes de CM1/CM2 avec un protocole sanitaire adapté.

- les interventions danse pour les classes de CP/CE1 et CE2 en partenariat avec l'ADDM 53 (Mayenne culture)

- les rencontres médiathèque

- la sortie cinéma pour voir le film « Azur et Asmar » au cinéma de Château-Gontier avec un protocole sanitaire adapté (2 salles de cinéma seront utilisées pour garantir les distances entre chaque groupe classe)

- 2 concerts des professeurs de l'école de musique dans la cour de l'école pour présenter l'école de musique (distance respectée entre chaque groupe classe). Les enfants ont apprécié ces concerts.
- une présentation du travail mené en musique avec Bénédicte aux autres classes de l'école dans la cour le 1<sup>er</sup> juillet, des vidéos seront mises sur les blogs des classes pour les parents.

Intitulé de l'axe	Intitulé de l'action	Réalisations effectives pour faire progresser nos élèves et pour nous rapprocher de nos objectifs au regard des critères d'évaluation de la fiche action	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Degré d'atteinte de nos objectifs</li> <li>☞ Efficacité de nos moyens d'actions</li> <li>☞ Informations ou observables sur lesquels nous nous appuyons pour faire ce constat</li> </ul>	Prolongements ou réajustements envisagés
Axe 1 Lire et comprendre dans toutes les disciplines	<b>Action 1</b> Cycle 2 et cycle 3 Fluence	Cycle 2 : ateliers de lecture	La fluence permet aux élèves de progresser en rapidité et en fluidité de lecture.	A continuer, il y a des besoins.
	<b>Action 2</b> Enseigner des stratégies de compréhension	Travail sur les inférences, les stratégies, images mentales du texte, répondre à un questionnaire.	Objectif atteint. Les élèves se questionnent plus sur le texte.	A renouveler.
	<b>Action 3</b> Lire pour autrui	Lecture dans les autres classes ou dans les classes de maternelles. Préparation des lectures avec code couleur pour que chaque élève puisse plus facilement se repérer.	Les conditions sanitaires ont fait que cette action n'a pas pu être menée. Lectures seulement au sein des classes.	A recommencer dès que les conditions sanitaires le permettront.
Axe 2 Gérer l'hétérogénéité des élèves	<b>Action 1</b> Mettre en place des parcours individualisés au sein du collectif classe	Plan de travail, Cahier de progrès en cours, Référents individualisés, Collaboration	Cahier de progrès en cours de réflexion. Plan de travail en CM1/CM2.	Poursuite de l'action.
Axe 3 L'ouverture culturelle et artistique	<b>Action 1</b> Etablir un parcours culturel  Développer la pratique culturelle et artistique, en lien avec les rencontres de l'action 1	Sorties culturelles Classe de mer (CP/CE1) Sortie à St Suzanne CE2/CM Cinéma	Sorties annulées à cause du protocole sanitaire.	Classe de mer GS-CP en réflexion si les conditions sanitaires le permettent l'année prochaine. Sorties culturelles dans le département. Inscription à la saison culturelle du pays de Meslay Grez.

## II. Les budgets alloués par la Municipalité :

- Le budget fonctionnement : pour l'achat des fournitures scolaires, les photocopies, les manuels, le budget 2021 s'élève à 6 998,14€ (=129 x54.25)

- Le budget investissement : L'équipe enseignante avait présenté lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école sa demande en investissement pour 2021.

Cette demande a évolué car en mars, la Municipalité a eu l'occasion de faire une demande dans le cadre du plan de relance numérique pour équiper l'école et recevoir des aides financières de l'Etat.

Par conséquent la Municipalité a déposé un dossier pour une demande de 24 ordinateurs portables, 6 vidéoprojecteurs, 5 bornes wifi, 4 visualiseurs pour un total de 19 242.90€. La demande a été acceptée et l'aide de l'Etat sera de 13 470.03€.

L'école René Cassin donnera à l'école maternelle du matériel informatique présent actuellement sur l'école quand elle sera équipée du nouveau matériel.

L'achat d'une armoire à 400€ a été demandé lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école et a été validé.

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour ces investissements et sa réactivité concernant le plan de relance numérique.

La Municipalité précise qu'en 2021 le budget investissement est consacré essentiellement à l'école René Cassin, par conséquent, en 2022, la priorité sera donnée à l'école maternelle.



### III. La modification du règlement intérieur.

Suite à la décision commune du Conseil d'école et du Conseil Municipal de retourner à la semaine de 4 jours il y a des modifications à apporter dans le règlement intérieur avec la suppression du paragraphe concernant les NAP et les changements d'horaires.

Voici les paragraphes concernés :

- Horaires

Les élèves de l'école primaire sont déposés à la porte de l'école.

Accueil le matin à partir de 8h35 et l'après-midi à partir de 13h45.

<b>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</b>	<b>Classe (8h45-12h)</b>	<b>Pause méridienne (12h00-13h45)</b>	<b>Classe (13h55-16h40)</b>
--	------------------------------	---	---------------------------------

- Sorties

Les enfants sont conduits par les enseignants aux portes de l'enceinte scolaire.

Dès 16h40, la Municipalité prend en charge les enfants inscrits à l'accueil périscolaire ou les enfants non autorisés à rentrer seuls restés au portail, pour les conduire à l'Espace des Enfants.

- Arrivée des enfants

Les élèves sont accueillis sur la cour 10 minutes avant l'entrée en classe, soit 8h35 le matin et 13h45 l'après-midi. Il est préférable, pour éviter tout accident, qu'ils ne restent pas longtemps devant le portail avant l'entrée dans la cour. Ils ne doivent donc arriver qu'aux horaires indiqués ci-dessus. En dehors de l'école, ils demeurent sous la responsabilité des parents.

Vote du règlement intérieur : Les membres du conseil d'école autorisent Mme LALLEMAND à apporter les modifications nécessaires engendrées par le changement des rythmes et horaires scolaires.

Madame FORET apporte des précisions concernant la pause méridienne. Il y aura toujours des activités proposées par les animateurs le midi.

D'une manière générale une réflexion a été menée sur le temps de travail des agents municipaux.

Mise en place d'une ludothèque (le mercredi matin, en soirée, le samedi matin), un lieu d'écoute pour les parents (LAP). Le mercredi il y aura 7 animateurs + 1 ATSEM. Cela ne représente pas de surcoût financier pour la Municipalité.

L'équipe enseignante demande à conserver le fait d'avoir un animateur référent par classe. Cette année la transition entre le temps scolaire et périscolaire a permis plus d'échanges avec les animateurs, c'était très positif.

### IV. Point sur la rentrée 2021.

#### 1. Effectifs année prochaine

6 inscriptions sont déjà prévues pour l'année prochaine.

CP : 26 CE1 : 17 CE2 : 29 CM1 : 41 CM2 : 21

soit 134 élèves à répartir sur 6 classes (cette année 129 en sept 2020)

Répartition provisoire :

Mme DEPRES CP/CE1 : 14+8

M BIELA et M BARRIER le vendredi : CP/CE1 12+9

Mme TONNELIER CE2/CM1 : 15+8  
Mme GUEDON CE2/CM1 :14+9  
Mme PELE CM1/CM2 : 13+9  
Mme LALLEMAND et M BARRIER le lundi CM1/CM2 : 11+12

## 2. Thème de l'année

Les contes

L'équipe enseignante va se renseigner pour faire venir un conteur et/ou un auteur de littérature de jeunesse « Christos » pour travailler la production d'écrit. (Christos étant déjà venu travailler avec les élèves il y a plusieurs années).

Intervention danse pour les CP/CE1 et CM1/CM2 demandée, la Communauté de Communes rendra sa réponse début juillet.

L'équipe enseignante a aussi demandé une intervention musique avec un projet de comédie musicale pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

L'école est inscrite à la saison culturelle proposée par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

## V. Questions diverses.

N'ayant plus de point à aborder le conseil d'école est clos à 19h25.

*Madame JOHAN précise qu'il serait bien que des liens soient créés entre les commissions, comme par exemple le CME avait demandé des améliorations dans les écoles (miroirs dans les toilettes, tri des déchets...).*

## **Compte-rendu de la commission du 7 juillet 2021**

Présents : Florence FORET, Anne-Flore JOHAN, Vanessa MOREAU, Aurélie MEZIERE et Daniel GAUDREE

Etaient excusées : Sandra BELLANGER, M.Françoise MOREAU et Huguette GAUTIER

Ordre du jour :

- 1- Tarifs de la restauration scolaire
- 2- Mise en place de la Ludothèque
- 3- Autres points

### **1) Tarifs de la restauration scolaire**

Afin de déclarer la pause méridienne et bénéficier d'une prestation financière de la CAF, nous devons répondre à 2 critères principaux.

Le premier est que la pause méridienne doit être intégrée dans le projet pédagogique de l'Espace des Enfants et que celui-ci indique entre autres l'organisation proposée aux enfants.

Le second critère est que ce temps de pause méridienne soit modulé sur au moins deux tarifs.

Ce tarif doit intégrer le repas et le temps de prise en charge des enfants par les animateurs.

➤ Rappel du calcul du quotient familial :

Le quotient familial prend en compte les revenus (salaires, prestations familiales, allocations) et la composition des familles

Il dépend donc des ressources des familles et du nombre de parts.

Proposition de définir deux tranches tarifaires :

- Tranche A : QF inférieur à 750 euros par mois
- Tranche B : QF supérieur à 751 euros par mois

### **Proposition :**

Il est proposé au Conseil Municipal de créer 2 tarifs correspondant à 2 tranches selon le quotient familial des parents.

#### **1) Pour les enfants de Meslay-du-Maine :**

- Pour la tranche A (QF inférieur à 750 euros par mois) :  
Reprise du tarif actuel qui est de 3.45 euros par repas pour les enfants de Meslay du Maine
- Pour la tranche B (QF supérieur à 751 euros par mois) :  
Augmentation de 0.5 cts du tarif de la tranche A soit 3.50 euros par repas.

#### **2) Pour les enfants des communes extérieures :**

Modulation du tarif sur 2 tranches :

- Pour la tranche A (QF inférieur à 750 euros par mois) : reprise du tarif actuel qui est de 3.90 euros par repas
- Pour la tranche B (: QF supérieur à 751 euros par mois) : augmentation de 0.5 cts du tarif de la tranche A soit 3.95 euros par repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 2 septembre 2021. Cette délibération annule et remplace la délibération n°2021-05-02 du 20 mai 2021 pour les repas enfants uniquement.

### **2- Mise en place de la Ludothèque**

Suite à la validation de l'organisation humaine de la Ludothèque en Conseil Municipal, un travail est mené sur la mise en œuvre (lieu à confirmer, outils pédagogiques existants et horaires d'ouverture). Il serait pertinent que dans un premier temps, cet espace soit accessible et surtout visible des parents afin qu'ils puissent se l'approprier. L'aspect de la gratuité paraît opportun pour la mise en place de ce nouveau dispositif.

*Madame JOHAN précise que la ludothèque sera mise en place à l'Espace des Enfants pour une ouverture dès la rentrée, mais il faut réfléchir à un lieu neutre qui sera sans doute à l'Espace Meslinois (quelques travaux à prévoir). Le but étant d'attirer le maximum d'enfants et de familles. Les animateurs interviendront dans les écoles et les collèges.*

*Un groupe de travail avec les animateurs est en cours, prochaine réunion le 30 juillet.*

### **3- Autres points**

- Un temps de travail a eu lieu avec les maires des 7 communes conventionnées, ce mardi 6 juillet. Une présentation des structures de la petite enfance, accueil de loisirs et périscolaire a été réalisée

et cela a suscité des échanges constructifs, il a été acté de se revoir après échange des représentants des communes et leur Conseil Municipal. Pour ce faire le power-point présenté a été envoyé à toutes les communes.

- Un temps sera proposé aux professionnels du RASED à la rentrée scolaire prochaine, à leur demande.

## **CADRE DE VIE, PATRIMOINE ET MILIEU ASSOCIATIF**

### **Compte rendu de la commission du 6 juillet 2021**

Présents : Jacques BRAULT / Julien GANDON / John GERBOUIN / Roger GUITER / Frédéric JOUET / Aurélie MEZIÈRE / Christophe CHAUVIN (agent des Services Techniques) / Julie GAUTEUL (assistante du Directeur des Services Techniques)

Excusés : Jacques COUSIN / Patrice FRICOT / Jacky HULOT

#### **1- L'arrêt minutes, Grande Rue**

- Les deux places sont tracées mais le panneau n'est pas posé, il reste à déterminer l'emplacement approprié.

##### **Proposition :**

- Julien GANDON soumet de l'apposer au pied de la gouttière beige attenant à l'ancien magasin « Pingouin » sur le trottoir.

##### **Actions :**

- Demander à l'entreprise CREPEAU un devis pour refaire le traçage en résine → Julie GAUTEUL
- Effectuer la DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) → Julie GAUTEUL
- Implantation du panneau → les agents des Services Techniques

*Madame TAUNAIS attire une vigilance concernant la réglementation pour la pose du panneau.*

#### **2- Les parterres et arbres, lotissement du Maine**

- Plusieurs mécontentements de riverains ont été exprimés par le grand nombre de feuilles venant des érables devant chez eux et la déformation de leur terrain et du trottoir due aux racines.

##### **Propositions :**

- Christophe CHAUVIN propose de conserver dans cette rue les érables restant sains et de prévoir le dessouchage des érables coupés, et d'enlever les parterres pour enfin prévoir un bicouche ou enrobé.
- Au 3 Allée du Vassé, à la demande du riverain, les 3 parterres peuvent être conservés à condition de refaire le scellement des bordures et d'autoriser le riverain à apposer les plantations de son choix.

##### **Actions :**

- Faire plusieurs demandes de devis pour le dessouchage rue du Maine et le bicouche ou enrobé → Julie GAUTEUL
- Prévoir de refaire le scellement du 1er et 3eme parterre au droit du 3 Allée du Vassé → les agents des Services Techniques

#### **3- Les 5 massifs, lotissement du Maine**

- Ces massifs demandent beaucoup trop d'entretien, et sur le plan esthétique ils reflètent un étouffement des espaces verts.

Proposition :

- Christophe CHAUVIN propose de conserver les arbres et de remplacer le reste par du gazon et quelques plantations.

Actions :

- Prévoir une location de mini-pelle pour le nettoyage des massifs et prévoir les plantations pour une exécution courant de l'hiver → les agents des Services Techniques
- Avertir M. MARTIN, 32 rue du Maine → Jacques BRAULT

4- Massif, Rue d'Anjou

- Massif trop engazonné

Propositions:

- Christophe CHAUVIN propose de planter un arbre.

Actions :

- Effectuer la DICT → Julie GAUTEUL

5- Les bouleaux, Rue de Bretagne

- Ces 6 bouleaux sont jugés trop envahissants et vieillissants

Propositions :

- Christophe CHAUVIN propose de les enlever et de les remplacer en quantité moindre
- Aurélie MEZIÈRE suggère que 3 suffirait sachant que la variété serait un style comme le Rhododendron.

Actions :

- Effectuer la DICT → Julie GAUTEUL
- Prévoir une location de mini-pelle et prévoir les plantations pour une exécution courant de l'hiver → les agents des Services Techniques

*Plusieurs conseillers demandent de revoir le problème de suppression des arbres par de l'engazonnement. En effet, ils souhaiteraient plutôt des arbustes fleuris pour la biodiversité. Ils attirent une vigilance aussi sur la tonte supplémentaire que cela provoquerait.*

*Madame FORET précise que dans certains quartiers de Laval des parterres avec du paillage ont été réalisés et qu'ils sont très beaux, et aucun arrosage n'est effectué malgré les différentes périodes de sécheresse.*

6- Passage Rue de Touraine

- Afin de constater l'état catastrophique du rendu du bicouche, les mauvaises herbes passent à travers. Christophe CHAUVIN, précise que l'entretien est impossible. C'est également le cas de la rue de Bretagne.

A l'avenir, il sera plus judicieux de budgéter de l'enrobé en privilégiant des sections plus petites.

7- La circulation, Rue des Quatre Vents

- Les véhicules roulent trop vite. Les parterres à revoir.

Propositions :

- John GERBOUIN et Frédéric JOUET proposent de mettre en période test des chicanes rouges et blanches et de retracer au préalable les stationnements.
- Aurélie MEZIÈRE demande à enlever les rosiers.

Actions :

- Etablir un arrêté municipal → Julie GAUTEUL
- Prévoir un rdv avec Mickaël LOINARD pour l'aménagement des chicanes → Julie GAUTEUL et Jacques BRAULT
- La période prévisionnelle du test sera sur les mois de septembre et octobre
- Les rosiers seront supprimés et remplacés par du gazon → les agents des Services Techniques

*M BRAULT rappelle qu'un radar pédagogique sera mis en place en septembre.*

#### 8- Le remplacement des poubelles

- Une vingtaine de poubelles sont existantes sur la commune, celles-ci sont dans un état de vieillissement et de détérioration importante.

Proposition :

- La commission est unanime au remplacement par une matière type aluminium pour le budget 2022.

Actions :

- Déterminer le modèle souhaité → Jacques BRAULT et Christophe CHAUVIN
- Faire des demandes de devis → Julie GAUTEUL

#### 9- Le city park

→ Echange sur les possibilités de déménagement de la rue de la Gare au Parc de la mairie.

Proposition :

- Julien GANDON propose sur l'aire à côté de la médiathèque, Frédéric JOUET propose sur l'aire au fond du parc, ce qui demanderait à abattre un ou deux arbres.

Actions :

En réflexion

*Après de nombreux échanges, les conseillers souhaitent que les jeunes soient entièrement impliqués dans ce projet. Il serait intéressant de mettre en place un sondage pour connaître leurs demandes (city park, skate park...), et de créer un groupe de travail.*

*Il est aussi évoqué les jeux du parc de la mairie qui sont prisés, le souhait est de rajouter des équipements de fitness, table de ping-pong, tables de pique-nique et bancs.*

*Monsieur GAUDRÉE s'interroge sur la mise en place du schéma de circulation apaisée et des zones 30. Madame SUREAU répond que c'est un dossier complexe et qu'il faut bien réfléchir dans la limitation des zones et effectuer des aménagements de sécurité.*

*Madame TAUNAIS demande si les peintures des passages piétons rue de Laval vont être réalisées. Monsieur BOULAY répond que la demande a été effectuée auprès du Conseil Départemental.*

### **BIEN VIVRE ENSEMBLE**

#### **Compte-rendu de la commission du 6 juillet 2021**

Présents : Julien GANDON, Huguette GAUTIER, Roger GUITER, Marylène LESAGE et Véronique JARDIN

Excusés : Daniel GAUDREE, Julie GAUTEUL (assistante du Directeur des Services Techniques).

- **REVETEMENT ALLEE CENTRALE + POURTOUR DE LA CROIX**

3 devis réceptionnés avec demande de revêtement en béton désactivé :

Entreprise VEILLE 15 800€ + 15 700€ total de 31.500€

Entreprise PIGEON 12.000€ + 8 000€ total de 20.000€

Entreprise CHAZE 13.000€ + 16 500€ total de 29.500€

Les travaux décrits demandent l'analyse d'une personne compétente. Nous allons prendre le temps d'étudier les devis afin de faire le meilleur choix rapport/qualité prix sachant que les épaisseurs de revêtement et empiècement différent selon les devis.

Nous attendons le retour d'un nouveau devis, à notre demande auprès de l'Entreprise PIGEON pour meilleure visibilité.

- CAVURNES SECTION 6

Suite à la validation du devis pour aménagement d'une nouvelle section de 12 cavurnes d'un montant de 9 492 €

LA Sté STB a promis de réaliser les travaux avant la fin de l'année 2021.

Cette dernière nous a alertés pour nous positionner avant octobre 2021 pour l'aménagement de la section 7 pour 12 cavurnes pour 2022. En effet les délais d'approvisionnement auprès des carrières françaises vont s'allonger sensiblement. Leur conseil, il faut anticiper.

Le sujet sera abordé à la rentrée.

- PANNEAUX D'AFFICHAGE

Comme énoncé en conseil municipal du 29 Avril dernier 3 devis à demander pour 14 panneaux dans un souci d'embellissement.

3 entreprises à consulter SIGNALS à La Rochelle, 7IMAGINABLE à Meslay-du-Maine, ADHESTYLE à Laval. Notre volonté étant de faire travailler de préférence une entreprise locale.

- 3 plaques Horaires aux 3 entrées
- 3 plaques Interdit aux chiens
- 2 plaques Point d'Eau
- 2 plaques Déchets Verts
- 2 plaques Encombrants
- 2 plaques Dispersion

Plaques en PLEXIGLASS + couleur vert, écriture HELVETICA L7 (harmonisation avec les panneaux des carrés, de préférence). Nous avons eu 1 devis en retour.

- CAVEAU PROVISOIRE + OSSUAIRE

Les PFG NORMAND ont démarré les travaux il y a une dizaine de jours.

- LE JARDIN DES SOUVENIRS (le premier réalisé)

Une 2<sup>ème</sup> colonne doit être installée afin de permettre la fixation d'une plaque au nom du défunt, la 1<sup>ère</sup> étant complète. Le devis présenté par les PFG NORMAND est de 1343€, une vérification reste à faire par rapport à la facturation de la 1<sup>ère</sup> colonne avant décision.

- SAV

Changement des 2 palmiers gelés dans le nouveau jardin des souvenirs par le service technique (par exemple des Hortensias qui eux ne gèlent pas !)

L'entreprise CHEVALIER a été contactée pour une prise de RDV, à confirmer, avec les personnes intéressées suite au constat de la dégradation d'une partie du mur Nord jugée anormale par le service technique.

L'entreprise VEILLE a effectué un devis de 700€ pour refaire les joints du calvaire.

- LA CHAPELLE EN PERIL

2 contacts ont été pris pour sécuriser dans un premier temps la Chapelle :

L'entreprise PESCHE, le devis est quasi prêt, en attente le prix des ardoises ce qui bloque le chiffrage donc le devis final.

- PROJETS A LA RENTREE

- Continuité de répertorier les concessions carré par carré échues ou en état d'abandon.
- Alignement des terrains carrés des lys +jacinthes
- Participation citoyenne : mise en forme d'un questionnaire pour l'embellissement et rajeunissement du cimetière (emplacements des bancs, ombrager le cimetière, repenser le site du Monument aux Morts...).
- Visites programmées de 2 cimetières AUVERS LE HAMON (extension) ENTRAMMES (cavernes).





## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021 POINT AJOUTÉ À L'ORDRE DU JOUR

### Création d'un poste d'adjoint technique non permanent du 09/07/2021 au 31/08/2022

Considérant les besoins de services « enfance et famille »,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- DE CRÉER un emploi non permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 16h00 par semaine du 9 juillet 2021 au 31 août 2022
- DE RETENIR que le tableau des emplois et effectifs est modifié par la présente
- D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

### Informations diverses :

- 14/07/2021 : triathlon
- 21/07/2021 à 10h00 : signature de la convention des Petites Villes de Demain avec le Président de la Communauté de Communes, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.
- 12-13-14/08/2021 : Europacup du Swin Golf
- 04/09/2021 : forum des associations
- 18/09/2021 : inauguration de la cour de l'Espace Meslois et de la ludothèque ?
- 02/10/2021 : inauguration de la piste d'athlétisme et des locaux.
- Madame M. Françoise MOREAU informe le Conseil Municipal que la CCPMG a adhéré à Intra-Muros, et donc dans l'agenda de l'application vous y trouverez les événements du territoire.
- Madame BELLANGER fait part d'un problème de buée au niveau du panneau extérieur de l'Espace Meslois.  
Elle souhaiterait que la participation citoyenne soit plus visible et prend comme exemple la commune d'Ahuillé où à chaque Conseil Municipal, 15 min sont dédiés aux réponses aux questions des citoyens.
- Monsieur BOULAY remercie les membres du Conseil Municipal pour leur implication et leur assiduité et souhaite aux conseillers un excellent été.

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25*